

I-Avis de demande de cotation

Avis n°: 008/23/SONEB/DG /PRMP/DECR /S-PRMP/SSP

Objet : Acquisition de matériels de télégestion pour les usines de banikanni, 2 kilos et Okpara à Parakou (relance)

Référence : F_DECR_71578

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le SIGMaP le 03 février 2023.
2. La SONEB a dans le cadre de l'exécution de son budget prévu des crédits et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la demande de cotation relative à l'acquisition de matériels de télégestion pour les usines de banikanni, 2 kilos et Okpara à Parakou.
3. La SONEB sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des matériels de télégestions.
4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. **Pour les anciennes entreprises**
 - *Exigences techniques et expériences :*

Avoir réalisé au moins un (1) marché de fourniture, similaire, d'un montant minimum de six millions (6.000.000) FCFA au cours des cinq dernières années (**Joindre les attestations de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive accompagnés de la page de garde et de signature des contrats y relatifs ; en original ou en copie légalisée**).
 - *Exigences financières :*
 - Être une micro, petite ou moyenne entreprise (MPME) justifié par les états financiers de 2021 présentant un chiffre d'affaires de l'année 2021 n'excédant pas deux milliards (2.000.000.000) FCFA, des investissements nets n'excédant pas un milliard (1.000.000.000) FCFA et un effectif de personnel permanent inférieur à deux cent (200) agents ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années égal au moins à huit millions (8.000.000) FCFA. (**Joindre les états financiers certifiés des années 2020 ; 2021 et 2022**) ;
 - Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de

ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- *Exigences techniques et expériences*

Disposer d'un personnel d'encadrement ayant exécuté au moins un (1) marché de fourniture similaire au cours des cinq (05) dernières années (**Joindre les attestations de travail, CV du personnel et toute pièce tenant lieu de preuve de participation du personnel à l'exécution d'un marché similaire en original ou en copie légalisée**).

- *Exigences financières :*

- Fournir la preuve d'assurance des risques professionnels (Responsabilité Civile Professionnelle) d'un montant de **huit millions (8.000.000)** de francs CFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction Générale de la SONEB ; Hugues MEHOU, PRMP-SONEB ; prmp@soneb.bj* et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais un dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis à compter du 05 AVR 2023**.....

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention « **APCMP n°...../23/SONEB/DG/PRMP/DECR/S-PRMP/SSP relatif à l'acquisition de matériels de télégestion pour les usines de banikanni, 2 kilos et Okpara à Parakou** » à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis au plus tard le 03 AVR 2023**..... à 9h 30 minutes.

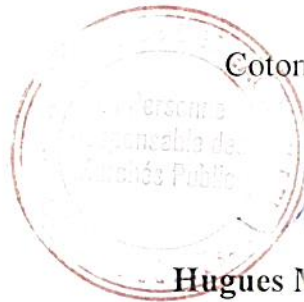
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, le même jour à 10h00.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre-vingt mille (80.000) FCFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de la demande de cotation.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Cotonou, le 04 AVR 2023



Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

II- REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Objet de la Demande de cotation

1. La présente Demande de Cotation a pour objet l'acquisition de matériels de télégestion pour les usines de banikanni, 2 kilos et Opkara à Parakou décrits au point III- Formulaire de soumission.

Documents constitutifs de l'offre

2. L'offre comprendra les documents suivants :
 - a) la lettre de soumission de l'offre remplie, datée et signée, conformément au document fourni au point III- Modèle de soumission ;
 - b) la décomposition du prix global et forfaitaire, remplie, datée et signée, conformément aux dispositions du formulaire fourni au point III- formulaire de soumission ;
 - c) le Formulaire de qualification, rempli, daté et signé, conformément aux dispositions du formulaire fourni au point H du Formulaire de qualification ;
 - d) les pièces à joindre à la demande de cotation.

Période de validité de l'offre

3. Les offres demeureront valides trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Prix de l'offre

4. Le prix à indiquer sur la lettre de soumission de l'offre sera le prix total de l'offre, toutes taxes comprises (TTC). Le Candidat remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes de la décomposition du prix global et forfaitaire.

Cachetage et marquage des offres

5. Les Candidats placeront l'original et une (01) copie de leur soumission ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF dans une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure fermées. Ces enveloppes :
 - a) seront adressées à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'Avis public à candidature de marché public de la Demande de Cotation;
 - b) porteront le nom du projet, le titre et le numéro de la Demande de Cotation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de Cotation ; et
 - c) l'enveloppe intérieure comportera en outre le nom et l'adresse du Candidat.

Date et heure limites de dépôt des offres

6. Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée dans l'Avis de Demande de Cotation ; au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans ledit avis.

Ouverture des plis